



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique spatiale

Question écrite n° 9702

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies sur l'avenir de la coopération franco-indienne en matière de recherche spatiale. En effet, il semble que des problèmes financiers conduisent à réduire considérablement les programmes des missions spatiales scientifiques, remettant en cause des missions déjà bien engagées comme celles sur le cycle de l'eau en régions tropicales ou l'étude des cyclones tropicaux. L'abandon de ce programme risquerait de remettre en cause l'effort constant pour l'étude de phénomènes vitaux pour le développement durable des pays concernés. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son point de vue à ce sujet.

Texte de la réponse

La coopération franco-indienne en matière spatiale est à la fois ancienne (le premier accord intergouvernemental date de 1977) et très dynamique à la suite d'un nouvel accord en 1993 et d'un séminaire à Bangalore en 1997. Elle porte sur plusieurs aspects du développement durable, sur des thèmes identifiés : mission spatiale Megha-tropiques sur le cycle de l'eau en région tropicale, gestion des risques (sismicité, inondations...), télé-médecine, télé-éducation. L'élément dimensionnant de cette coopération est la mission Megha-tropiques, qui a fait l'objet d'une pré-étude de faisabilité, suivie d'une étude de faisabilité et d'une étude de définition (en cours). Ce projet se rattache à un programme international sur le cycle de l'eau de la Terre, piloté pour l'essentiel par les Etats-Unis et le Japon. Il s'agit d'une contribution originale dans la mesure où, compte tenu de son orbite très inclinée sur l'équateur, la mission Megha-tropiques offrira une couverture unique des zones tropicales, l'un des éléments majeurs du cycle de l'eau atmosphérique. Selon le mode de programmation standard dans le spatial, la phase de définition en cours conditionnera la prise de décision effective en vue d'un lancement en 2006. Suite à des difficultés financières du CNES, une revue de programmes a été engagée afin de déterminer les contraintes qui pèsent sur sa programmation, en tenant compte des aspects industriels, diplomatiques, scientifiques et technologiques, au regard des moyens dont il dispose. Cet audit résulte des recommandations émises par la Commission de réflexion sur la politique spatiale, installée en novembre dernier par les ministres de la défense et de la recherche en charge de l'espace.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9702

Rubrique : Espace

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 décembre 2002, page 5229

Réponse publiée le : 3 mars 2003, page 1656